
POINT 12.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR :

Changement climatique et océans

Objet du document

1. Informer les Membres des dernières évolutions dans le domaine du changement climatique et des océans.
2. Informer les Membres des projets liés aux océans qui sont pertinents par rapport au changement climatique.
3. Demander l'avis des Membres concernant l'implication du PROE dans la question du lien entre océans et changement climatique.

Contexte

4. Le changement climatique et les océans font l'objet de discussions sérieuses dans la région depuis la 21^e Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) à Paris, à la suite du fait que les océans ne figuraient pas explicitement dans l'Accord de Paris et étaient à peine mentionnés dans la rubrique des écosystèmes.
5. Reconnaissant le rôle central que jouent les océans dans la régulation du système climatique, en produisant de l'oxygène, stockant du carbone et en absorbant la chaleur excessive ; et la forte accélération des impacts de ce rôle, des travaux sont en cours pour obtenir une reconnaissance internationale plus marquée, et des actions en matière de changement climatique et du nœud océanique. Le réchauffement des océans induit par le climat, l'acidification et la désoxygénation ainsi que la montée du niveau des océans et l'évolution des courants et les conditions océanographiques ont déjà des impacts majeurs sur les communautés, les ressources marines et les économies du Pacifique. Avec le renforcement des impacts anthropiques qui n'ont pas de lien avec le climat sur la santé de nos océans, notamment les déchets marins et les méthodes de pêche destructrices, les impacts du changement climatique constituent un facteur aggravant de la menace et exigent l'adoption de mesures urgentes et des investissements pour protéger les environnements marins, les zones côtières, la biodiversité, les communautés et les économies.
6. Le gouvernement des Fidji mène les travaux dans la région comme sur la scène internationale, en rassemblant des informations et en cherchant à dégager un consensus autour des approches possibles. La coopération établie avec les gouvernements du Chili, de Norvège et de Suède a permis aux Fidji de bénéficier d'un soutien précieux dans ces travaux, notamment par le biais des agences du CORP avec la contribution du PROE, grâce à son assistance technique dans les discussions avec des représentants officiels de la région dans des réunions comme les sessions du partenariat océanique pour l'action climatique à Suva, en 2017, 2018 et 2019.

Situation actuelle

7. Les représentants officiels dans la région s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire de prendre des mesures liant le changement climatique et les océans afin de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris. À l'instar de son rôle dans la régulation du climat, les océans sont une source d'atténuation climatique et de solutions d'adaptation, qu'il s'agisse de la restauration des écosystèmes côtiers de carbone bleu, de la création de mesures de gestion de pêcheries bien appliquées ou d'aires marines protégées. Le défi identifié par la région lors d'un symposium récent organisé par les Fidji est de voir comment la CCNUCC va aborder la question des océans ; quels sont les objectifs de la région, et comment les atteindre ?

8. Depuis la COP21, plusieurs partenariats internationaux (Because the Ocean, Ocean Pathway Partnership, Global Ocean Forum et Friends of the Ocean and Climate) ont beaucoup œuvré pour sensibiliser à la nécessité de mettre en avant les océans et le changement climatique et aux occasions et aux défis y afférents, notamment dans la région du Pacifique..
9. En 2019, les occasions de sensibiliser au lien océans-changement climatique, de créer un élan politique et de mobiliser à l'action portant sur le lien océans-changement climatique incluent le Sommet sur le climat du Secrétaire général et le lancement du rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution, ainsi que la COP25.
10. Un document de contexte présenté aux délégations océaniques qui participaient à la réunion des organes subsidiaires de la CCNUCC à Bonn en juin 2019 identifiait les défis du lien océans/climat, notamment :
 - Les écosystèmes de carbone bleu (mangroves, prairies sous-marines, etc.) sont extrêmement efficaces pour absorber le carbone, bien que les écosystèmes soient également menacés par le changement climatique ;
 - Afin que les activités liées au carbone bleu soient incluses dans les contributions déterminées au niveau national, elles doivent également démontrer un ensemble direct d'actions anthropiques (d'origine humaine ou réalisées). On ne peut attribuer aucun crédit à ce que la nature fait d'elle-même. Dès lors, l'absorption du carbone par les océans ne peut être incluse si l'on se réfère aux réglementations actuelles ;
 - Des systèmes rigoureux de veille, de communication d'informations et de contrôle sont nécessaires pour reconnaître et compter sur la séquestration de carbone bleu par l'écosystème s'il convient d'en tenir compte dans les contributions nationales déterminées au niveau national. Il s'agit d'un processus complexe dont le coût dépassera la valeur du carbone séquestré.
11. Les discussions de Bonn ont précisé que, bien que les océans et le changement climatique demeurent une priorité stratégique pour le Pacifique, la région met davantage l'accent sur la priorité que constituent l'adaptation dans les océans et les zones littorales et la prévention ou la réduction des impacts du changement climatique comme l'acidification des océans.
12. La COP25 sera un événement majeur pour promouvoir le lien entre les océans et le climat à la CCNUCC. La discussion s'appuiera sur le rapport spécial du GIEC de 2018 sur un réchauffement mondial de 1,5 °C, et le prochain rapport du GIEC portant sur les océans et la cryosphère dans un climat en évolution (attendu pour septembre 2019). Le rapport du GIEC sur le réchauffement à 1,5 °C est un rapport historique dont les implications pour les océans et les côtes sont profondes.
13. Se concentrer sur les océans à la CCNUCC peut également être bénéfique pour les processus mêmes de la CCNUCC ; les océans ont rarement fait l'objet d'inventaires, de rapports, de contributions et d'autres éléments constitutifs de la CCNUCC. Le potentiel pour de nouveaux partenariats et alliances autour des océans à la COP, comme les partenariats recherchés par les Fidji, qui peuvent donner un nouveau souffle à la CCNUCC, en se basant non sur d'anciennes lignes de démarcation, mais sur de nouvelles lignes de coopération.

Le Pacific Partnership on Ocean Acidification (partenariat océanique sur l'acidification des océans)

14. Le projet de partenariat Nouvelle-Zélande–Pacifique sur l'acidification des océans (PPOA) constitue un effort collaboratif entre le PROE, l'Université du Pacifique Sud, et la Communauté du Pacifique, qui vise à renforcer la résilience à l'acidification des océans dans les communautés insulaires du Pacifique et les écosystèmes, avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande et de la Principauté de Monaco. (se référer à l'Annexe 1).
15. Le projet PPOA a été élaboré pour répondre à la nécessité identifiée lors de la 3^e conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement de 2014, avec ces axes d'étude sur :
- Recherche et surveillance ;
 - Soutenir la surveillance de l'acidification des océans dans la région des îles du Pacifique ;
 - renforcement des capacités et sensibilisation ;
 - renforcement des capacités des habitants des îles du Pacifique afin de comprendre, surveiller et s'adapter à l'acidification des océans ;
 - Sensibiliser grâce à la production et à la diffusion d'informations relatives à l'acidification des océans dans les médias ;
 - Actions pratiques d'adaptation ;
 - Sites pilotes dans les Fidji, les Kiribati et Tokélaou ;
16. Le PPOA collabore avec des communautés afin d'identifier et de mettre en œuvre les priorités des parties prenantes en termes d'actions pratiques d'adaptation pour améliorer la résilience des communautés et des écosystèmes à l'acidification des océans. Les actions d'adaptation comprennent :
- La restauration des mangroves et des prairies sous-marines pour protéger le pH localement ;
 - La restauration des coraux afin de renforcer la résilience des récifs ;
 - La gestion locale des aires marines pour réduire les facteurs de stress pour les récifs ;
 - Des pistes alternatives dans les modes de vie afin de réduire la pression de la pêche récifale et renforcer la sécurité alimentaire
17. Un évènement en marge sera organisé le deuxième jour de la 29^e Conférence du PROE en vue de fournir des informations complémentaires aux Membres et permettre des discussions approfondies.
Un certain nombre d'initiatives portant sur les océans visent des résultats intégrés pour le changement climatique. Les initiatives suivantes font partie des sujets examinés lors de cette réunion, notamment au titre des points 7.1, 7.2, 8.3, 12.2.3, 12.3.2, 12.3.3 et 12.3.4 de l'ordre du jour.

Recommandation

18. La Conférence est invitée à :
1. **prendre note** des récents développements dans le domaine des changements climatiques et des océans ;
 2. **prendre note** des projets liés aux océans qui ont un rapport avec le changement climatique ;
 3. **accepter** l'engagement du PROE à l'égard des initiatives relatives aux océans et aux changements climatiques et formuler des recommandations sur la participation future du PROE.
-